

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

PROCHAINES PARUTIONS

23TM novembre Edition « Tous Ménages »	30 novembre Edition « Normale »	7TM novembre Edition « Tous Ménages »	14 novembre Edition « Normale »
21TM décembre Edition « Tous Ménages »	28 & 4 décembre janvier La rédaction est en vacances Pas de parution	11 janvier Edition « Normale »	18 janvier Edition « Normale »

JOURNAL DU DISTRICT | N° 43 | JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 | 67^E ANNÉE (N° 3210) | CHF 1.80 | JA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage abonnés

Servion

Première de la Cage aux Folles, demain 17 novembre et jusqu'au 24 février

Vous allez vous régaler !

par Michel Dentan

Editorial
Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Scandales et légalité suite

Depuis quelques semaines, à l'aune des Paradise Papers, il est beaucoup question de scandales, d'éthique et de morale. Interviews d'hommes d'affaire et d'avocats se succèdent dans les médias et il ne se passe plus un jour sans qu'un nouveau nom apparaisse avec sa spécialité. Chaque scandale s'appuie sur la légalité qui a permis le détournement de sommes colossales.

Il ne peut y avoir scandale puisque c'est légal !

L'indignation générale peine à justifier sa propre humeur devant l'aplomb de sommités de la rhétorique et, devant la confrontation passerait presque pour un demeuré incapable de comprendre – et qui plus est d'agir – dans cette société moderne, monde de toutes les opportunités.

Curieusement, un terme n'est que très rarement mentionné dans le capharnaüm médiatique ambiant: impôts...

Car il s'agit bien, pour ces sublimes héros du XXI^e siècle, d'échapper à une taxe trop lourde en cherchant refuge dans des contrées plus hospitalières grâce à un montage financier que la loi permet et protège. A ce niveau, clairement, ces chevaliers des temps modernes sont blancs comme neige et se considèrent comme des guides vers un monde meilleur.

Mais là où la mémoire semble leur jouer des tours c'est dans la notion même de l'impôt; cet impôt ne serait qu'un bakchich officiel qu'il faudrait contourner...

Quitte à enfoncer des portes ouvertes, rappelons que les impôts « ont pour but de couvrir les dépenses publiques et les interventions économiques et sociales de l'Etat », dépenses et interventions qui sont en faveur du citoyen dans les pays dits civilisés. Personne ne se réjouit à l'idée de payer ses impôts mais tout le monde reconnaît l'utilité d'un tel système...

Le scandale réel est là, dans cette omission. Le système social dans lequel nous vivons est basé sur l'impôt, sur la solidarité des citoyens et des cantons, chapeauté par l'Etat fédéral. C'est sur cette base tangible que la démocratie est bâtie et parvient à fonctionner. Le scandale est patent lorsqu'un individu, par un montage opaque et volontaire décide par lui-même de ne plus payer pour les écoles, les routes, l'accès à l'eau, un système communal de ramassage de déchets, etc.

Le Sublime Champion perd alors de sa superbe et présente son vrai visage, celui d'un vulgaire et pathétique voleur.

J'accepterai volontiers un point d'augmentation d'impôt rien que pour entendre ces Césars de la sesterce nous donner leur propre définition des termes impôt et solidarité!...

Fusion

7



Essertes rejoindra-t-elle la commune d'Oron ?

par Gilberte Colliard

Lutry

7

LAVAUX D'OR

PRIX DU MÉRITE 2017

La région valorisée par quatre prix

par Jean-Pierre Lambelet

Servion

3

La boulangerie Ronny s'illuminera pour l'Avent

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop Découvrez l'étymologie du mot « Travail »

Enquête

5

La facture sociale sous la loupe

Festivités

6

De quoi faire... pour les yeux, les oreilles et les papilles



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVALUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Transformation d'une fenêtre
en porte-fenêtre en façade Sud

Situation: Chemin de Crêt-Dessous 12
1098 Epesses

N° de la parcelle: 2220

N° ECA: 1038

N° CAMAC: 174593

Référence communale: 17.273

Coordonnées géo.: 2°54'6"732 / 1°14'9"035

Note au recensement arch.: 3

Propriétaire: Andrew Fisher

Auteur des plans: Stefano Cittolin, architecte
CP3 Architecture SA
Av. d'Ouchy 4
1004 Lausanne
021 721 00 21

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 11 novembre au 11 décembre 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVALUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Transformations intérieures,
réaménagement des combles,
aménagement partiel des caves
et ajout de nouvelles ouvertures

Situation: Route de la Corniche 2
1098 Epesses

N° de la parcelle: 2131

N° ECA: 1023

N° CAMAC: 174081

Référence communale: 17.274

Coordonnées géo.: 2°54'9"170 / 1°16'1"250

Note au recensement arch.: 3

Propriétaire: Stéphane Massy

Auteur des plans: Jonathan Matray, architecte
Ateliers GEC Sàrl
Av. Paul-Cérésole 12
1800 Vevey
021 925 30 69

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 11 novembre au 11 décembre 2017

La Municipalité

26^e édition **CHEXBRES** **Grand concours**
Sous-sol de la grande salle et Caveau du Cœur d'Or
Parking: route de Chardonne

Samedi 25 novembre de 10h à 18h
Dimanche 26 novembre de 10h à 17h

MARCHÉ DES ARTISANS

Animations pour enfants - Soupe à la courge par les élèves de 11^e
Organisation: Association des artisans de Chexbres et environs

EasyAide® école de premiers secours
incroyable! 99.- 150.-

Prochains cours de premiers secours à Palézieux/Village

pour votre permis: moto/scooter et voiture.

Salle de la paroisse **Cours du:** 24 novembre de 19h à 21h +
25 novembre de 8h à 12h et de 13h à 17h
Cours du: 15 décembre de 19h à 21h +
16 décembre de 8h à 12h et de 13h à 17h

Infos et inscriptions: www.easy-aide.ch ou 021 321 10 00



AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Concerne les 3 bâtiments:
Modifications des combles et
adjonction de lucarnes.

Modifications de la rampe du parking
souterrain et adjonction de places de
parcs intérieures et extérieures.

Situation: Chemin du Centre 1a, 1b, 1c
1077 Servion

N° de la parcelle: 65

N° CAMAC: 174442

Référence communale: 20/2017

Coordonnées géo.: 2°54'9"665 / 1°15'8"060

Propriétaire: Baticonstruction SA
Burim Zatriqi
Route d'Echallens 29b
1041 Poliez-Pittet

Auteur des plans: Daniel Bersier
Rue du Léman 13
1020 Renens

Particularité: N° CAMAC: 158376 + 161026

Compétence: Municipale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 15 novembre au 14 décembre 2017

La Municipalité

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et son apprentie Océane
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

FICOGÈRE
FIDUCIAIRE CONSEILS GÉRANCES SA

Comptabilité, fiscalité, administration, conseils et révision
Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
021 903 07 07 - figogere@bluewin.ch
www.figogere.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE
Claude BEDA et Florence BEDA LECHELARD
ainsi que leur équipe sont à votre disposition

Suivez-les chaque semaine! Et rendez-leur visite!

LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES

Lavaux Vinorama
Centre de découverte du vignoble
et des vins de Lavaux

Février à mai, novembre et décembre:
mercredi au samedi de 10h30 à 20h30
dimanche de 10h30 à 19h

Juin à octobre:
ouvert tous les jours de 10h30 à 20h30
sauf dimanche de 10h30 à 19h

Fermeture annuelle:
du 23 décembre 2016 au 1^{er} février 2017
Route du Lac 2, 1071 Rivaz
021 946 31 31, info@lavaux-vinorama.ch
www.lavaux-vinorama.ch

OUVERTURE DES CAVEAUX - BARS

Lutry Caveau des Vignerons | Grand-Rue 23 | 1095 Lutry | 078 661 26 25
www.provimo.ch/caveau-des-vignerons-de-lutry.ch
Ouverture: ma-ve de 17h à 21h | sa de 11h à 14h et de 18h à 21h (août ouverture à 18h)
12 au 18 novembre J. Peppmeier
19 au 25 novembre P.-A. Coderey

Aran-Villette Caveau des Vignerons de Villette | Rue du Village 2 | 1091 Aran | 077 488 23 27 | www.caveau-villette.ch
Ouverture: vendredi, samedi et dimanche de 17h à 21h
Samedi 25 novembre Des huîtres et du Villette
Samedi 27 janvier 2018 La St-Vincent de Villette

Grandvaux Caveau Corto | Chemin du Four | Place du Village | 1091 Grandvaux | 079 630 51 53 | www.caveaucorto.ch
Ouverture: vendredi de 17h à 21h | samedi et dimanche de 16h à 21h
Fermeture Le caveau est fermé jusqu'au printemps

Cully Caveau des Vignerons | Place d'Armes 16 | 1096 Cully | 079 767 72 66 | www.caveau-cully.ch
Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h
Dimanche 3 décembre Cully Bazar

Rieux Caveau des Vignerons | Sous-le-Clocher | Marie-Claire Genton | 079 640 10 46 | caveau.riex@bluewin.ch
Ouverture: Jeudi au samedi de 17h à 21h et le dimanche de 16h à 20h
Fermeture Le caveau est fermé jusqu'au printemps

Epesses Caveau des Vignerons | 1098 Epesses | 079 378 42 49 | www.caveau-epesses.ch
Ouverture: du jeudi au dimanche de 17h à 21h
13 au 19 novembre Hegg & Fils
20 au 26 novembre Albert Strauss

Rivaz Bacchus Vinobar | En Bons Voisins 4 | 1071 Rivaz | 021 946 11 13 | bacchus.vinobar@bluewin.ch
Ouverture: jeudi et vendredi de 17h à 20h | samedi et dimanche de 11h à 13h et 16h à 19h
13 au 19 novembre André Rézin
20 au 26 novembre Chaudet Vins



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Réaffectation du bâtiment industriel
pour créer des surfaces à louer
pour du stockage et pour l'unité de
production d'un fabricant de bières

Situation: Route de la Z.I. du Verney 1

N° de la parcelle: 2997

Coordonnées géo.: 2°54'8"470 / 1°14'8"690

Propriétaires: Solufonds SA pour le compte du Fonds
Procimmo Swiss Commercial Fund 56

Auteur des plans: Procimmo SA
M. Peter Keller
Ch. de Budron H11
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 18 novembre au 17 décembre 2017

La Municipalité



Servion

Superbe adaptation de la comédie musicale «La Cage aux Folles» au Théâtre Barnabé

Vous allez vous régaler !



Photos : © Michel Dentan

Elle a parcouru les quatre coins du monde la célèbre comédie «La Cage aux Folles». Et c'est à Servion que nous connaissons maintenant le privilège de pouvoir y assister. Un privilège tout particulier puisque qu'il s'agit de l'adaptation française de cette oeuvre dont le Théâtre Barnabé a obtenu les droits. Car ce théâtre se veut être un lieu de création, avec des spectacles «maison», renonçant à simplement programmer des spectacles existants et c'est ce qui fait sa particularité.

C'est ainsi que la pièce de Jean Poiret et Michel Serrault, présentée au théâtre depuis 1973 puis adaptée en comédie musicale à Broadway en 1983, nommée et récompensée de nombreuses fois aux Tony Awards, peut maintenant être présentée dans notre région dans une version remarquablement revisitée par la nouvelle direction du Théâtre Barnabé. Ce lieu se

« Ce qui fait la particularité du Théâtre Barnabé est qu'il est un théâtre de création »

révèle être, grâce à son équipement à la pointe de la technique avec notamment son plateau tournant, ses trappes hydrauliques, ses 17 mètres de profondeur de scène, parfaitement adapté à de telles productions. Sous la conduite de Valérie Bovet et Nancy Juvet, les 12 comédiens-chanteurs-danseurs nous offrent un spectacle haut en couleur et parfaitement à la hauteur des attentes d'un public exigeant. Barnabé reste présent parmi cette troupe avec un rôle dans lequel il se trouve totalement à l'aise, celui du



La légendaire scène de la biscotte n'a pas été oubliée dans cette nouvelle adaptation

metteur en scène du cabaret La Cage aux Folles.

Nul doute que cette nouvelle version de «La Cage aux Folles» saura vous réjouir et vous faire passer un excellent moment en assistant à cette comédie pétillante et joyeuse, où rires et émotions se partagent chaque instant de cette magnifique adaptation et dans laquelle superbes décors, tableaux et costumes n'ont pas été oubliés.

Michel Dentan

Infos: www.barnabe.ch

Barnabé dans le rôle du metteur en scène du cabaret La Cage aux Folles



Les représentations débutent demain vendredi 17 novembre et sont programmées jusqu'au 24 février 2018. Détails sur le site du Théâtre Barnabé.



Oui, vous allez vous régaler, mais dépêchez-vous! La billetterie marche très bien. Ne tardez pas à faire vos réservations.

Mézières

En ouverture de la période de l'Avent, mardi 21 novembre

Tout s'illumine autour de la boulangerie

Fidèle à une tradition, bien établie, Ronny va marquer l'entrée dans la période de l'Avent avec sa sympathique et féérique illumination de Noël. Mardi prochain 21 novembre, à 19h précises, la boulangerie s'illuminera et parallèlement un merveilleux cocktail dînatoire sera servi à ceux qui rejoindront les alentours de la boulangerie.

Bienvenue à tous.

Photos : © Michel Dentan



Brèves

La Paternelle présente « Zeus & Cie » du 1^{er} au 3 décembre à Beaulieu

Pour notre 123^e production, les quelques 200 jeunes participants de 8 à 20ans dont les parents sont assurés à La Paternelle, présenteront «Zeus & Cie» au Théâtre de Beaulieu à Lausanne les 1-2 et 3 décembre prochain.

Après le succès de «La Reine des neiges» en 2016, le Théâtre d'enfants de La Paternelle revient avec un conte inédit qui emmènera les spectateurs au sommet du Mont Olympe. Au menu: baklavas, olive et bouzouki à venir partager avec une ribambelle de dieux grecs, tous plus farceurs et machiavéliques les uns que les autres. Vous allez rencontrer Arès, le dieu de la guerre, qui se lie d'une amitié sincère avec la jeune Solène, simple mortelle. Mais comme vous pouvez vous en douter, telle toute bonne tragédie grecque qui se respecte, un dieu ne fraie pas avec une jeune femme qui ne vient pas de son monde. Et c'est là que les ennuis commencent!

8 artisans-créateurs professionnels dans leur domaine aux commandes d'un des plus anciens Théâtre d'enfants d'Europe, dont l'auteur de «Zeus & Cie» Ludivine Marwood qui n'a pas 20 ans! La plus jeune auteure depuis 123 ans. Lausannoise, participante à nos productions jusqu'en 2016, elle a rejoint cet automne les prestigieux cours Florent à Paris.

Plus de 25 jeunes de la région participent sur scène à cette production dans les chœurs les danses et les textes. A relever Marjorie Besse de Lutry et Martin Pittet de Aran-Grandvaux qui tiendront les rôles principaux de cette aventure à savoir Solène et Arès. Kieran Steinhauser de Lutry, quant à lui, fera une interprétation décalée de Poséidon.

L'engouement des planches parvient tous les samedis matins à réveiller quelques 200 jeunes motivé pour répéter plutôt que de jouer à la Nintendo Switch! Un succès.

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



Travail

La semaine dernière, l'Union suisse des arts et métiers, l'USAM, qui regroupe quelque 300'000 PME, a proposé d'assouplir la loi pour relever de 45 à 50 heures la durée hebdomadaire du travail. Les syndicats se sont étran-glés d'indignation. Le syndicat UNIA, par exemple, n'a pas manqué de rappeler que la loi sur le travail était d'abord censée protéger les travailleurs. Les protéger de quoi? Mais évidemment d'un excès de travail, comparable à une forme... de torture! Le choix ici du mot *torture* n'est pas fortuit. Bien que cela soit contesté par certains linguistes, il est généralement

admis que *travailler* nous vient de l'ancien français *traveiller* qui voulait dire *faire souffrir*; lui-même dérivé du latin populaire *tripaliare* qui signifiait *torturer à l'aide de tripalium*. Chez les Romains, le tripalium était un instrument d'immobilisation et de torture formé d'un palot vertical supportant deux pieux en X qui servait à attacher les esclaves rebelles pour les châtier. Il faut se souvenir que jadis, de l'Antiquité au Moyen-Âge et au-delà, les tâches les plus rudes, méprisées par les classes dirigeantes et les lettrés, étaient laissées aux esclaves, aux serfs et aux manants. Il est révélateur de noter qu'en grec, travail se dit

δουλειά (*douleia*), apparenté à δούλος (*doûlos*) qui veut dire *esclave*. Même l'allemand n'y échappe pas: *Arbeit* (travail) dérive du vieux germanique *arbaidiz* qui signifiait *labeur*, mais aussi *souffrance*. Long-temps, le travail, essentiellement manuel et harassant, a été assimilé à un contraignant supplice. Aujourd'hui encore, lorsqu'on dit ça me travaille! on exprime une forme de tourment. Pour de nombreux auteurs, la Réforme a largement contribué à réhabiliter le travail, à commencer par celui des artisans. Pour Calvin, le travail plaît à Dieu et c'est dans le travail que l'homme défend sa dignité! Faut-il voir dès lors dans le

rejet du protestantisme en France le fait que nos voisins tricolores semblent plutôt allergiques au travail, eux qui ne jurent depuis 2002 que par les 35 heures? C'est possible! Le fait est qu'en mars 2012 la presse hexagonale a suffoqué de stupeur en découvrant que les citoyens suisses avaient refusé en votation 6 semaines de vacances. Aberrant pour un Gaulois! En Suisse, où le travail est considéré comme une matière première essentielle à la prospérité, nombreux sont ceux qui s'épanouissent en bossant. Mais bon! De là à se taper impé-rativement 50 heures...

Georges Pop

Savigny

Convocation

Conseil communal

Le Conseil communal se réunira en séance le **lundi 4 décembre à 18h30 à la salle du Conseil**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 octobre 2017
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Courrier
5. Communication du Bureau
6. Préavis 07/2017: Budget 2018
7. Préavis 09/2017: Fixation du plafond d'endettement de l'ASIJ à Fr. 65'000'000.- et modification de l'art. 13 chiffre 10 des statuts de l'ASIJ
8. Préavis 10/2017: Modification des art. 24, 25, 26 des statuts de l'ASIJ et intégration des avenants avalsés par le Conseil d'Etat les 30 octobre 2013 et 26 avril 2017
9. Préavis 11/2017: Fusion des ORPC de Lavaux, Lausanne-Est et Oron en association intercommunale
10. Election d'un membre de l'ASIJ
11. Communications de la Municipalité
12. Divers et propositions individuelles

Pour mémoire, le Bureau rappelle que la prochaine séance du Conseil aura lieu le lundi 28 février 2018, à 20h

Le Bureau du conseil

**ORON-LA-VILLE
A VENDRE**

Spacieux appartement de 4,5 pièces de 110 m2.
Cuisine agencée fermée, salle à manger, salon avec cheminée, trois chambres, salle de bains / WC, WC séparé, et balcon.
Garage-box et place de parc extérieure.
Calme et tranquillité.
Fr. 545'000.00



Case postale 84 | 1610 Oron-la-Ville | 021 907 40 00
annonces@savaryimmobilier.ch | www.savaryimmobilier.ch

**Chesalles-sur-Oron
A louer**
dépôt ou garde-meubles
079 342 72 77



ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT (ASIJ)
Comité de direction – Case postale 85, 1083 Mézières – www.asij.ch



Inauguration du Collège des Gollies à Servion

L'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) a le plaisir d'inviter la population à l'inauguration du collège des Gollies à Servion

Samedi 18 novembre 2017 de 9h à 13h30
Partie officielle à 11h

Merci de privilégier les déplacements à pied !
Parking du Théâtre Barnabé à disposition

**Vendredi
8 décembre
2017**

20 h 00

**Oron-la-Ville
Salle omnisports**

VOXSET
en concert
100 % vocal

www.voxset.com



20 ans
TELETHON+
2017
ORON organisateur

Informations et réservations des billets auprès d'Isabelle

079 810 29 55
i.gottofrey@fastnet.ch
www.telethon-oron.ch

Rendez-vous sur la page facebook du Téléthon Oron



Groupement forestier Broye-Jorat

met au concours le poste de
Garde forestier ESF à 50%

Vos tâches :

- Gestion du triage de Moudon couvrant 656 ha de forêts
- Assurer en collaboration avec 2 gardes, la conduite opérationnelle du groupement forestier regroupant 17 collectivités publiques et les forêts privées

Votre profil :

- Maîtrise des outils informatiques usuels et professionnels
- Etre capable de travailler de manière autonome
- Bon sens organisationnel et méticuleux

Entrée en fonction : 01.02.2018

Délai de postulation : 15.12.2017

Pour tous renseignements : Daniel Sonnay,
Président, natel 079 436 96 83

Les dossiers de candidatures sont à envoyer à :
Groupement forestier Broye-Jorat,
Route de Lausanne 11, 1082 Corcelles-le-Jorat

Achète toute horlogerie

Montres de poche ou montres bracelets, mécaniques ou automatiques (Zénith, Rolex, Patek, Vacheron, Oméga, Heuer etc...) Pendules, **tous bijoux en or** même cassés, calculer au prix du jour. Toute argenterie (fourchettes, cuillères, pièces de monnaie etc...) **Paiement cash** et au plus haut prix. Déplacement à domicile.

MGD Gold M. Gerzner, 079 108 11 11

Oron-La-Ville, route de Moudon 2b

2 ½ pces au 1^{er}

Cuisine agencée entièrement équipée.
Loyer Fr. 1160.- + charges 120.- Garage 80.-
Libre de suite ou à convenir.

Pour les visites :
IRGP Sàrl : 021 624 95 66

« Celui qui arrête de faire de la publicité afin d'économiser de l'argent, peut tout aussi bien arrêter sa montre afin de gagner du temps »

Phrase d'Henry Ford (1863-1947)

Coiffure du Bourg

DAMES et MESSIEURS

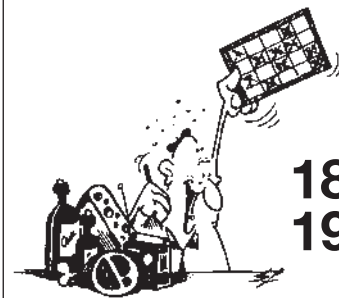
Magalie et Soraya vous accueillent dans leur nouveau salon

Mardi au vendredi : 8h30 - 18h
Samedi matin : 9h - 13h

Sur rendez-vous au **021 946 10 27**

Rue du Bourg 5 - 1071 Chexbres
Place de parc à disposition devant le salon

**Lotos traditionnels
comme on les aime**



Cully
salle des Ruvines

18 nov. à 19h30
19 nov. à 15h00

16 tours Fr. 40.- + 1 impériale

« Victuailles, électroménagers et bons d'achat vous attendent »

Organisation : USL Cully

**IMPRIMER PRÈS
DE CHEZ VOUS!**

GRAPHIC SERVICES

Route du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville
021 908 08 08 - www.graphic-services.ch

L'HARMONIE D'ORON

présente

DIM 26 NOVEMBRE 2017, 17H
Eglise évangélique, ORON-LA-VILLE

VEN 1^{er} DÉCEMBRE 2017, 20H30
SAM 2 DÉCEMBRE 2017, 20H
Salle polyvalente, PALÉZIEUX-VILLAGE
Fin de soirée DISCO-BAR-KARAOKÉ-BAL

**LE TRÉSOR
DU LÉMAN**

Un film et une musique de Théo Schmitt



www.harmonieoron.ch

ENTRÉE LIBRE

Gym'Oron

a le plaisir d'informer la population que sa soirée annuelle se déroulera le

samedi 25 novembre 2017

au Centre sportif d'Oron-la-Ville.

Les différents groupes vous présenteront un programme de gymnastique original et vivant, intitulé **« Les continents »**

Ouverture des portes à 19h15, rideau à 20h

Prix des places adultes Fr. 12.-, enfants Fr. 5.-
Pas de réservation possible.

Le comité



LOTO

avec Mini-Bingo

Organisation: Abbaye - Gym Hommes - Jeunesse

ROPRAZ Grande salle

Samedi 18 novembre à 20h (Soupe offerte dès 19h.)

Système fribourgeois avec **«ARTHUR»**

Jambons, bons repas de 100.-, bons d'achat, corbeilles garnies, fromages, pots de miel, etc..

30 séries pour Fr. 15.- dont 3 séries royales avec magnifiques lots surprises

A chaque série :
1 quine, 1 double-quine et 1 carton

Enquête

Oron - Une visite détaillée de ce poste dans un souci de transparence



La facture sociale et ses multiples facettes



Photo: © Gilberte Colliard

Vue de l'extérieur et par le petit bout de la lorgnette, la Suisse semble un éldorado de richesse. Quatrième au classement des pays les plus heureux, avec un produit intérieur brut (PIB) lui attribuant la vingtième place des nations les plus riches, la Suisse est un pays où il fait bon vivre, loin des conflits qui tuent et détruisent. Cependant au cours de ces dernières législatures, nous avons assisté à une fragilisation d'une partie toujours plus importante de

la population, résultant sur un recours accru aux différents dispositifs sociaux. Le 7% de la population suisse est touché par la pauvreté, représentée particulièrement par les familles monoparentales, les personnes sans formation, les «working poor» dont les ressources ne leur permettent pas de faire face aux dépenses obligatoires. A cela il faut ajouter un marché du travail de plus en plus sélectif, le durcissement des conditions d'octroi des prestations de certaines assu-

rances sociales (assurances chômage, AI), la hausse de loyers et des primes d'assurances maladie.

Au cours de ces vingt dernières années, en collaboration étroite avec les communes, le canton de Vaud a pris de nombreuses mesures pour répondre de la façon la plus adéquate possible à ces nouveaux besoins, en apportant aux dispositifs d'aide cantonaux les aménagements nécessaires. Parmi ces derniers relevons le pro-

gramme de *Formation professionnelle pour les jeunes adultes en difficultés* (FORJAD) permettant aux jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans, bénéficiaires de prestations sociales, de trouver leur voie professionnelle et d'entrer dans le monde du travail. Au vu des bons résultats, le programme de formation professionnelle a été étendu aux personnes allant de 26 à 40 ans (FORMAD), permettant à ces dernières d'entreprendre des formations longues, continues ou un pro-

gramme de validation des acquis.

Or, indépendamment de cette politique, les dépenses sociales ont fortement augmenté au cours de ces dernières années, ce qui s'est répercuté sur la facture sociale payée par les communes. Trouvant son origine à la fin des années septante, cette dernière a connu différentes modifications négociées entre le canton et les communes, pour aboutir en 2011 à sa forme actuelle. Si le terme «facture sociale» est

connu de tous, son contenu reste pour beaucoup une idée vague, souvent faussée. Forte de cette constatation, la municipalité d'Oron, dans un souci de transparence et d'information, nous propose une visite détaillée de ce poste important de son budget, figurant au chapitre des dépenses.

Gil. Colliard

Que trouve-t-on dans la facture sociale ?

Pour les communes, l'automne rime avec préparation des budgets. La facture sociale est un poste conséquent de ces derniers qui apparaît dans la colonne des charges, mais de quoi s'agit-il exactement ?

En préambule, la facture sociale englobe des tâches de compétence cantonale dont le mode de financement est assuré pour un tiers exclusivement par l'Etat, les 2/3 restants sont partagés entre l'Etat et les communes. En 2016, la part des communes s'est élevée à 740 millions. Il s'agit de la facture définitive connue à ce jour puisque l'exercice 2017, n'est pas encore bouclé.

Que trouve-t-on dans la facture sociale ?

Cette dernière couvre les dépenses de 6 régimes :

1 Prestations complémentaires (PC) à domicile et hébergements

Il s'agit, d'une part des prestations complémentaires AVS / AI qui visent à couvrir les besoins vitaux des personnes âgées, et des personnes handicapées, et d'autre part d'une aide individuelle pour le paiement des frais socio-hôtelières des personnes hébergées en EMS, assortie éventuellement d'une aide financière au conjoint resté à domicile. Ce régime représente les 31% du montant total de la facture sociale.

2 Subsidés aux primes d'assurances maladie

Il s'agit d'une aide individuelle pour le paiement des primes d'assurance maladie pour les assurés de condition financière modeste et les bénéficiaires du revenu d'insertion. Aujourd'hui, il s'agit des 10% de la facture sociale.

3 Revenu d'insertion (R.I) et participation cantonale à l'assurance chômage

Ce régime permet aux personnes sans emploi, sans droit à des prestations d'une assurance sociale, de bénéficier d'une aide financière publique et de mesures d'insertion sociale. La participation cantonale à l'assurance chômage permet de financer les ORP, les mesures de réinsertion professionnelles (MIP) qui permettent aux personnes sans emploi et bénéficiaires du RI social de se réinsérer dans le marché du travail. Il représente 34% de la somme globale de la facture sociale.

4 Subventions et aides aux personnes en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales

Il s'agit d'une aide permettant aux personnes adultes en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales séjournant en établissements socio-éducatifs de bénéficier de mesures orientées vers l'insertion sociale. Ces prestations sont financées, d'une part, par une contribution personnelle du résident et, d'autre part, par une aide individuelle (versée à l'institution). Ce régime représente le 15% de la facture sociale.

5 Prestations pour la famille et autres prestations sociales

Ce régime englobe 4 domaines, il garantit le versement des pensions alimentaires. Par le biais des prestations complémentaires pour les familles, il soutient les familles avec enfants de moins de 16 ans disposant de revenus lucratifs insuffisants. Le régime de la rente-pont couvre les besoins vitaux des personnes proches de la retraite qui n'ont pas droit aux indemnités de chômage. Pour terminer diverses

autres prestations (LAVI, allocation cantonale maternité, PROFA...). Ce régime représente les 6% de la facture sociale.

6 Bourses d'étude et d'apprentissage

Il s'agit avec ce régime de soutenir toutes personnes s'engageant dans des études ou un apprentissage après la fin de l'école obligatoire. Il y a bien sûr des conditions très strictes pour obtenir cette aide. Ce volet représente les 4% du montant de la facture sociale.

Pour la commune d'Oron

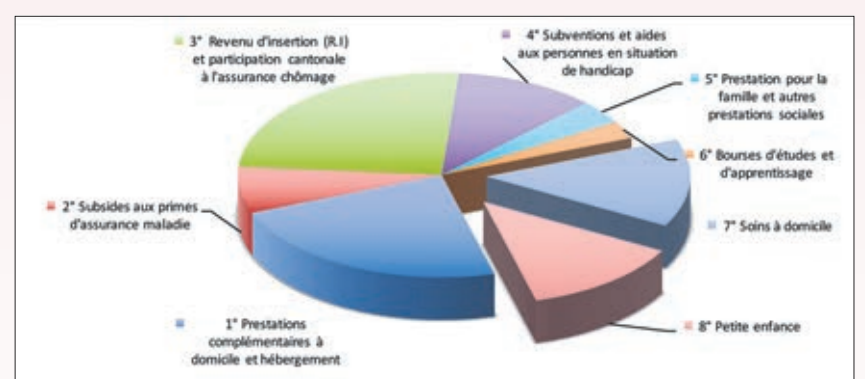
En 2016, les charges communales, toutes dépenses confondues, s'élevaient à un peu plus de 23 millions dont 2,6 millions étaient dévolus à la facture sociale (environ 10% des charges). Ce qui revient à dire qu'un franc sur dix est dépensé pour cette dernière.

Jusqu'à-là, nous avons évoqué uniquement les dépenses liées à cette prestation, mais il faut aussi se rendre compte que des citoyens d'Oron bénéficient de prestations financées par le biais de la facture sociale..

Par exemple: 30% des habitants bénéficient des subsides à l'assurance maladie, soit un taux plus élevé que la moyenne cantonale (27%). On relève ainsi qu'une partie importante de nos concitoyens bénéficie, de manière solidaire, des montants redistribués pour adoucir les primes d'assurances maladie.

Contribution de la commune d'Oron aux différents régimes (comptes 2016) :

Régime	Montants	% de la facture sociale
1 Prestations complémentaires (PC) à domicile et hébergements	788'244.00	30.55%
2 Subsidés aux primes d'assurances maladie	265'540.00	10.29%
3 Revenu d'insertion (R.I) et participation cantonale à l'assurance chômage	896'360.00	34.74%
4 Subventions et aides aux personnes en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales	381'633.00	14.79%
5 Prestations pour la famille et autres prestations sociales	153'672.00	5.95%
6 Bourses d'étude et d'apprentissage	94'694.00	3.67%
Facture sociale 2016	2'580'986.00	100.00%
Autres prestations hors facture sociale		
7 Soins à domicile	434'354.00	
8 Accueil petite enfance	466'200.00	



Il faut également souligner qu'il existe d'autres éléments qui relèvent de la sécurité sociale, mais qui ne sont pas inclus dans la facture sociale. C'est un montant d'environ 900'000 francs réparti entre l'accueil de la petite enfance (8) et les soins à domicile (7) pour un montant respectivement de 434'000

francs et 466'000 francs respectivement.

La Municipalité

Source: Brochure la facture sociale (participation des communes aux dépenses sociales (vers. de 2017) et comptes 2016 de la commune d'Oron.

Aran-Villette

Le 25 novembre de 10h30 à 19h, au Caveau des Vignerons



Des huîtres et du Villette

Une symbiose gustative éprouvée depuis plus de 20 ans est servie par les vignerons de l'Épicerie des Vins d'Aran-Villette, devant un panorama exceptionnel, dans une ambiance très festive. Ils se transforment en écaillers le temps d'une journée le samedi 25 novembre de 10h30 à 19h, sous les yeux experts de Brigitte et Yannick Leprovost aux Mariadoules.

Ce succès n'est pas à remettre en cause puisque lors de l'édition de l'an dernier, ce sont près de 12'000 huîtres Marennes Oléron qui ont été ouvertes en une journée. Aussi, c'est une opportunité de satisfaire vos papilles gustatives que vous offrent les vignerons qui marient huîtres et Villette le samedi en question.

Pour ceux qui ne sont pas attirés par ces mollusques bivalves marins, ils trouveront de quoi apaiser leur faim avec l'assiette du vigneron et autres encas. Collaborent également à cette partie gastronomique la Boulangerie Martin, de Cully. Santé et bon appétit!

Les enfants ne sont pas oubliés puisque des animations leur sont réservées.

Pas de problème de transport ou de soucis de conduite non plus, car une navette gratuite assure vos déplacements de 11h à 20h de la Gare de Cully et du terminus du trolley No 9 à Lutry jusqu'à Aran-Villette, avec un passage à la gare de Grandvaux.

JPG

La foule des grands jours (2015)



Cully

Avec le jardin d'enfants de l'Arc-en-Ciel

Couronnes de l'Avent et création de bougies

Il s'agit de celles du jardin d'enfants de Cully. Le Comptoir suisse et autres foires régionales ont fermé leurs portes, les vendanges ont vécu, les bois ont pris leurs teintes rouges et or, les arbres commencent à se dénuder, prélude à la période de l'Avent. Contrairement à la nature qui se repose, la période s'annonce active pour le jardin d'enfants Arc-en-Ciel.

Dès fin novembre, les mamans des enfants qui fréquentent ce lieu d'accueil vont tresser et décorer de magnifiques couronnes de l'Avent. Elles seront en vente au marché de Cully le jeudi 23 novembre, ainsi qu'au collège de Chenaux et au jardin d'enfants Arc-en-Ciel du 18 au 22 novembre.



Alors n'hésitez pas à rendre visite aux dates mentionnées, dans la joie et la bonne humeur!

JPG



Chexbres

Soirée de la société de gym les 8 et 9 décembre

Au fil de la vie

La société de gym de Chexbres organise, comme chaque année, ses traditionnelles soirées de gym à la grande salle de Chexbres les 8 et 9 décembre.

L'année passée, nous vous avons proposé une croisière sur le Léman, cette année on vous emmène «Au Fil de la Vie» et on vous fera décou-

vrir ou redécouvrir les différentes étapes qui font que celle-ci nous laisse des souvenirs amusants ou émouvants. Les différentes productions réalisées par les enfants de la société sous la supervision de leurs moniteurs seront accompagnées de sketches relatant les souvenirs d'un couple d'âge mûr. Attention, cette année la

billetterie aura lieu au Centre paroissial de Chexbres le samedi 18 novembre de 10h à 12h. Ce changement est dû aux travaux de remplacement du pont CFF vers la grande salle.

Véronique Borel

Au fil de la vie Spectacle de la société de gym



de Chexbres 8 et 9 décembre à la grande salle Billetterie: Samedi 18 novembre de 10h à 12h au Centre paroissial ou sur place avant le spectacle



St-Martin

A la grande salle, les 18 et 19 novembre

60^e anniversaire de la fanfare L'Avenir

La fanfare L'Avenir de St-Martin fête son 60^e anniversaire ce week-end avec au programme, le samedi 18 novembre à 20h, un concert de gala à la salle polyvalente donné par l'ensemble de cadets les COP'S d'Oron, Porsel et St-Martin, dirigé par Pascal Braillard,

suivi de la fanfare l'Echo de la Montagne, de Champéry, sous la baguette d'Alain Dornmond. La seconde partie de soirée sera animée par l'orchestre Petra Music qui assurera le bal pour cette soirée du recroton de St-Martin.

La journée du dimanche 19 novembre débutera par la

cérémonie religieuse à 10h30 à l'église et sera suivie par un apéro offert à la population, animé par la fanfare de rue Look See Go. Le dîner officiel réunira les invités pour un moment de partage et de convivialité. Le comité d'organisation et les membres de la société se réjouissent



de vous accueillir lors de ce week-end de fête.

Les organisateurs



Cully

Les 17, 18, 24, 25 novembre et le 1^{er} décembre à la salle Davel

La revue fait vibrer Bourg-en-Lavaux

Très courue, la revue démarre le vendredi 17 novembre. Elle témoigne de la vigueur de la vie locale.

Rires, émotions et plaisir attendus à la revue triennale de Bourg-en-Lavaux. Jeune commune regroupant les villages d'Epesses, Aran, Villette, Riex, Grandvaux et Cully; elle cultive sans tapage son esprit villageois, culturel, sportif et viticole. Ce goût pour les activités du cru trouve son apogée à l'occasion de la très populaire revue, qui aura lieu les 17, 18, 24 et 25 novembre, ainsi que le 1^{er} décembre prochain.

Tous les trois ans sur la scène de la salle Davel à Cully, on égratigne les personnalités, autorités et com-

merçants de la commune devant des salles combles.

Ce spectacle contribue à entretenir le caractère villageois et l'animation de la commune à l'instar des festivals classique et jazz et des

animations organisées par les sociétés locales ou les commerçants.

À Bourg-en-Lavaux, jusqu'à nos fêtes de fin d'année, on brocardera donc gentiment les édiles locaux dans

L'équipe des acteurs de la revue



quelques sketches écrits par Michel Trolliet et interprétés par les habitants du coin.

Les billets pour cette manifestation sont en vente à Cully auprès de la «Boulangerie Martin», du kiosque «Le Minaret», de «Sissi Coiffure» et à l'«Auberge de la Gare» à Grandvaux; au prix populaire et attractif de Fr. 25.- pour les adultes et Fr. 10.- pour les enfants.

Pour le FC Vignoble Nicolas Blanc

Lutry

La deuxième édition du Prix du Mérite prend de la bouteille

Les Lavaux d'Or 2017

Des lumières sans les paillettes !

Que c'est bon parfois de retrouver tout un district quelque peu allongé du côté de l'est avec les gens de Chardonne dans une salle fort joliment décorée et autour d'une bonne table fleurie et magnifiquement dressée...!

C'est que la deuxième édition du Prix du Mérite prend de la bouteille (c'est normal en Lavaux...) et 160 convives saluant la présence de Philippe Leuba, conseiller d'Etat et de Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux, ont représenté soit leur commune, leur association, leur société de développement, leur entreprise ou leur club à la salle du Grand-Pont à Lutry pour assister à la cérémonie décernant 4 Lavaux d'Or à des personnes ayant accompli une action valorisant la région de Lavaux entre le 1er juillet

2015 et le 30 juin 2017 dans les catégories Culture, Entrepreneur, Sport et Terroir additionnées d'un cinquième prix Coup de Cœur pour cette deuxième édition.

Alain Schneider, président et Caroline Coquerel, responsable de la communication, n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir à l'assistance dynamisme et charme pour mettre en lumière les lauréats 2017, mais sans les paillettes télévisuelles qui inondent habituellement nos écrans. On est à Lavaux, simplicité et bonne humeur suffisent largement à notre bonheur!

Ainsi, ces deux personnes, au nom du comité d'organisation regroupant des représentants du LABEL (Les acteurs de Bourg-en-Lavaux, de la SDEVCPRS (Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin), de la SDL (Société de

développement de Lutry) et de la SDEV (Société de développement de Chardonne-Mont-Pèlerin) ont attribué un prix de Fr. 2500.- accompagné d'une splendide réalisation en chocolat conçue par la boulangerie-pâtisserie Martin à Cully aux lauréats suivants:

- Catégorie Sport: à **Cédric Pache**, de Puidoux, pour ses impressionnantes performances sportives, notamment lors de l'ironman de Nice en juin 2016 et du marathon de Lausanne en 2017

- Catégorie Entrepreneur: à la société «**cullycully**» créée par Aude et Antonin Ferla, à Cully (naturellement...), pour leur promotion de Lavaux, notamment avec une augmentation de leur représentation pendant la période de référence au-delà des frontières de Lavaux et de la Suisse et pour la création de produits ludiques et graphiques revisitant notre pays avec

ses images, ses icônes et ses expressions.

- Catégorie Terroir: à **Basile Neyroud**, de Chardonne, pour avoir gagné un premier prix au concours européen des jeunes professionnels du vin au salon de l'agriculture à Paris en 2017 et pour le rayonnement de Lavaux au-delà des frontières helvétiques

- Catégorie Culture: à **Jean-Pierre Bastian**, de Lutry, pour ses nombreuses publications et conférences, et sa participation au livre «Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles»

- Catégorie Coup de Cœur: à **Neethirajah Senathirajah et Annasothy**, à Corsier, qui ont donné une magnifique leçon de vie et d'humanité en s'inquiétant de ne plus voir quotidiennement dans leur magasin d'alimentation un de leurs clients, un monsieur âgé et sans famille, qui avait quitté notre monde en silence



Constant Jomini, co-animateur et lauréat 2015: Caroline Coquerel, communication; Jean-Pierre Bastian, catégorie Culture; Aude et Antonin Ferla, catégorie Entrepreneur; Annasothy et Neethirajah Senathirajah, catégorie Coup de Cœur; Basile Neyroud, catégorie Terroir; Cédric Pache, catégorie Sport; Alain Schneider, président

et en solitaire. Ils ont spontanément fermé leur commerce le jour de la cérémonie funéraire et offert à toute l'assistance présente un magnifique apéritif en sa mémoire. Très beau geste...!

Pour conclure et se projeter vers la prochaine cérémonie qui aura lieu en automne 2019, Alain Schneider remercie tous les sponsors qui permettent d'organiser ce Prix du Mérite qui récompensera

des prestations réalisées entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2019 et il encourage les personnes présentes à parrainer un dossier en utilisant les formulaires à disposition dans les administrations communales ou sur le site internet des sociétés de développement précitées et à l'envoyer à: Lavaux d'Or – Prix du Mérite – 1091 Grandvaux.

Jean-Pierre Lambelet

Fusion

Prévue à l'horizon ...



Essertes désire accrocher son wagon au train d'Oron

René Delessert, syndic d'Essertes

Philippe Modoux, syndic d'Oron

Courtoisie à deux reprises par des prétendants désireux de l'inclure à leur processus de fusion, la commune d'Essertes avait d'abord refusé les avances des communes des hauts de l'ancien district d'Oron dont le projet avait été rejeté par la population en 2006, puis s'était rapidement retirée de l'étude rassemblant les communes qui ont donné naissance à Oron, au 1er janvier 2012. Aujourd'hui, la voilà qui fait les yeux doux à cette dernière.

Quels éléments motivent ce revirement de position et quel accueil lui réserve la grande commune?

Deux propositions refusées

La position géographique d'Essertes lui ouvre plusieurs portes sur Servion, Forel Lavaux ou Oron, mais c'est du côté de cette dernière que ses intentions de fusion se sont arrêtées. Contacté sur le sujet, René Delessert, syndic d'Essertes, nous livre les réflexions de sa municipalité. Lors des premiers projets de fusion, un sondage représentatif, effectué au niveau de la population avait débouché sur une volonté des «Cocous*» de garder leur indépendance. Après la défaite du projet des communes du haut, la municipalité s'était très vite retirée du projet initial de 12 communes d'Oron, afin de ne pas faire échouer la fusion, suivie par la suite par Maraçon.

L'investissement personnel pour la chose publique ne fait plus recette

Début 2017, soit une législature plus tard, un bilan s'impose en regard de l'avenir. Comme beaucoup de petites communes, Essertes peine à renouveler son exécutif. Plusieurs municipaux, dont le syndic, en poste depuis le 1er janvier 2015 mais à la Municipalité depuis 27 ans, ont de nombreuses années de dévouement à leur actif et souhaitent se retirer à la fin du présent mandat. «Parmi

nos 350 habitants, nous avons des gens compétents, mais pour différentes raisons, ils ne désirent pas prendre un poste à la municipalité. Il est de plus en plus difficile de trouver des gens disponibles et volontaires. Cette envie de prendre part à la vie politique communale s'effiloche» regrette René Delessert. D'autres critères viennent s'ajouter à ce désintérêt, comme l'autonomie financière, de plus en plus maigre et l'auto-financement ne permet plus de mettre sur pied de beaux projets. Avec la bascule canton/communes, la marge de manœuvre s'est rétrécie et les services, comme le contrôle des habitants, doivent suivre les formations comme les grandes communes. On peut encore citer la charge toujours plus importante pesant sur les épaules des élus et remplissant leurs agendas. Aussi, faisant l'unanimité autour de la table, il a été décidé de ressortir le projet de fusion du tiroir.

Oron, une locomotive lancée sur les mêmes rails

Sans hésitation, le choix d'Oron s'est imposé. «Nos habitants se rendent dans les commerces oronais, nous avons en commun l'école, les paroisses, la jeunesse, les pompiers, les fonds culturels et sportifs. Hormis l'épuration, l'adduction d'eau et les déchets verts, nous partageons les paramètres principaux avec cette dernière» souligne le syndic qui ajoute: «La municipalité d'Oron nous a toujours laissé entendre que si nous avions des velléités de fusion, la porte restait ouverte. Aussi, notre demande a-t-elle été bien accueillie». Cette réflexion a été présentée au Conseil d'Essertes qui a pris note de l'approche, visant à pérenniser la vie d'Essertes et qui se rangera (comme le souhaite la municipalité), de manière unanime du côté de ce choix. Le bon rythme pris par Oron est un atout de poids dans cette future décision. Une administration

plus professionnelle permet une gestion directe des dossiers. Certes, les coûts ne baisseront pas, mais le service rendu à la population sera amélioré. La fiancée ne se présente pas les mains vides. Essertes a un patrimoine préservé, dont des terrains supérieurs aux dettes. Historiquement, longtemps Châtillens, Les Tavernes et Essertes ne formèrent qu'une seule commune. Dès 1801, commencèrent des négociations de partage qui aboutirent à une séparation en 1814. Essertes compte aussi sur son territoire, en limite avec Auboranges, la fribourgeoise, le plus grand menhir connu de Suisse, datant de la préhistoire.

Une fusion qui engendrerait peu de changements de part et d'autre

Du côté d'Oron, Philippe Modoux, syndic, comprend la réflexion des élus d'Essertes et les accueille volontiers. La municipalité a présenté cette

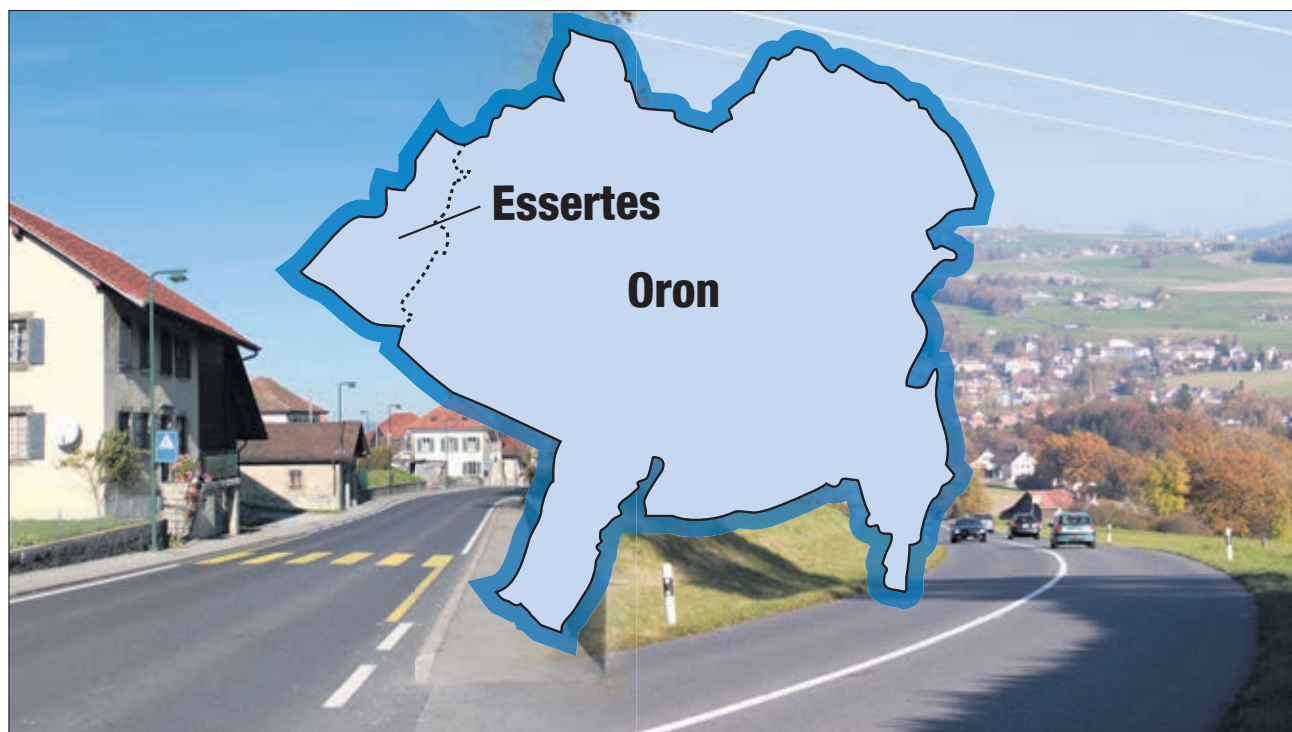
demande au Conseil. Il s'agira donc, dès l'an prochain, de préparer une charte de fusion. Le bureau Compas Management, qui a initié la naissance d'Oron, sera mandaté pour ce travail, nettement moins lourd, puisqu'une grande partie des données sont déjà sous toit. Pour Oron, qui compte 5500 habitants, et qui a prévu une extension démographique jusqu'à 7000, les 350 âmes d'Essertes ne vont pas engendrer de gros changements. Les situations, notamment au niveau de la LAT, sont comparables. Les taux d'impositions proches (Oron 69 / Essertes 72) et peu de revendications ont été formulées par la demanderesse. «Essertes ne pourra pas prétendre à un siège à la Municipalité et nous ne modifierons pas, pour le moment, nos armoiries. L'administration sera fermée. Cependant, si le fonctionnement est adéquat, nous reprendrons toutes les personnes qui s'occupent de la voirie, afin qu'ils continuent leurs tâches, sans tout révolutionner. Des nouvelles conventions seront rédigées pour les services épuration et amenée d'eau», commente Philippe Modoux. Il rappelle que la réussite de la fusion d'Oron tient à une bonne préparation en amont, une municipalité représentative des localités qui a permis d'harmoniser petit à petit les particularités communales. L'objectif financier a été tenu. La marge d'auto-financement de 2 millions par an permet de payer cash des travaux importants sans péjorer le ménage courant. La gestion a gagné en efficacité.

Un peu plus de 200 ans après avoir pris son indépendance, la commune d'Essertes rejoindra-t-elle Châtillens et Les Tavernes dans le giron d'Oron?

Le dernier mot sera laissé à la population des deux entités, lors d'une votation, au terme des différentes démarches inhérentes au processus de fusion.

Gil. Colliard

*sobriquet des habitants d'Essertes



Oron



Menu tout en douceur avec des préavis acceptés

Conseil communal du lundi 13 novembre, expédié en 60 minutes chrono



Au menu du Conseil communal d'Oron, réuni à Ecoteaux ce lundi 13 novembre, les amuse-bouche tels qu'appels, relecture de procès-verbal de la séance du 2 octobre avec demandes d'annotations, communication du bureau et communication de la Municipalité ont été vite avalés pour passer à l'entrée, celle d'un nouveau membre suppléant à la commission de gestion. Steve Mercanton a été choisi sur proposition. Il a accepté sa nomination par élection tacite sous applaudissements.

Le hors-d'œuvre se présentait ensuite par l'entrée en matière sur le postulat Kissling II, à savoir étudier une solution, afin de permettre un passage pour assurer l'accès sécurisé à toute personne à mobilité réduite, sur

la route de Palézieux, entre «Chez Gilles» et la «Vaudoise Assurance». Le postulat proposé, même si édulcoré par rapport à sa première version, du point de vue de Philippe Demierre, a été accepté. Il est maintenant en main de la Municipalité. Daniel Sonnay rappelle que les éléments mentionnés font partie d'une réflexion plus globale sur toute la zone et que les arguments relevés ont été entendus et que le plan d'étude à venir va déjà dans ce sens.

Premier plat de résistance, le préavis municipal n° 17/2017 sous forme de demande d'un crédit complémentaire de 225'000 francs entrant dans le projet de réfection d'une partie de la route de Lausanne entre Châtillens et Oron-la-Ville, de la gare au moulin Caro. La demande a

fait l'objet de quelques éclaircissements sur les montants et sur la nature des travaux déjà engagés. Daniel Sonnay a rappelé que la plus value ne saurait être liée aux recours, mais que les travaux engagés étaient nécessaires afin que la réfection du tronçon concerné puisse se faire dans les meilleures conditions possibles tout en anticipant déjà pour la suite des travaux à venir. Compte-tenu du flux journalier et de l'accessibilité aux commerces, que la fermeture d'une voie provoquera, il fallait penser à un dégagement possible. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Deuxième plat de résistance, le préavis municipal n° 18/2017 sous forme de demande de crédit d'investissement pour le nouveau raccordement de la nouvelle

station de pompage d'Ecoteaux sur le VOG devisé à 1'270'000 francs.

Ce préavis a créé quelques remous

Le rapport de la commission d'étude suggérait un amendement visant à modifier les modalités de remboursement telles qu'établies entre la commune d'Oron et celle de Maraçon et les ramener à 10 ans au lieu des 30 ans proposés, arguant du fait que la commune d'Oron se montrait déjà généreuse en avançant la part du coût des travaux dévolus à Maraçon. Philippe Modoux a rappelé que la convention passée avait été signée. En regard des travaux et des dettes à venir, ce crédit n'était pas le plus conséquent. Cette nouvelle STAP était nécessaire et le dossier usé depuis 2 ans et demi ne sup-

portait pas encore de renvoi de délai pour entreprendre des travaux. En finalité, l'amendement ayant été refusé, le préavis municipal a été accepté à une large majorité.

Pour le fromage, le préavis municipal n° 19/2017, fusion des ORPC du district de Lavaux-Oron, a lui aussi été accepté à une large majorité.

Et enfin le dessert, le préavis municipal n° 20/2017, crédit de 130'000 francs pour l'aménagement d'un appartement en lieu et place de la salle communale de Palézieux-Gare a aussi obtenu toutes les faveurs, puisque le préavis a été accepté à l'unanimité.

Café et pousse-café, soit divers et propositions indi-

viduelles ont concerné quelques dossiers ou questions en suspens, à savoir :

Où est l'avance des travaux de pose d'une conduite d'eau entre Forel et Oron? Le dossier est en attente d'une mise à l'enquête foreloise, mais la pose est prévue pour 2018.

Dans le dossier Palézieux-Gare : La question a porté sur l'existence ou non d'un protocole avec l'Etat de Vaud? La réponse fut négative, le projet du quartier sous-gare est actuellement en stand-by.

Le Conseil communal s'est clos à 21 heures, libérant ainsi les 56 membres présents.

RS

Opinion



Les armes à feu sont faites pour tuer



A propos de la réflexion de M. Frank Leutenegger dans son «Opinion» du 2 novembre. Il fait l'éloge des armes de guerre et regrette de ne plus voir «un jeune avec le fusil à l'épaule». Pour de nombreux touristes voir des hommes déambuler avec un flingue c'est plutôt inquiétant, voir carrément belliqueux. Les fanatiques des armes se retrouvent dans une société nommée «Pro Tell». Le brave Guillaume doit se retourner dans sa tombe. Les temps ont changé. La démocratie a porté ses fruits. Même s'il y a

toujours des Gessler. Comme les Américains de la puissante «National Rifle Association», les accros de la Kalachnikov revendiquent la liberté totale de s'armer à leur guise. Aux USA, le fait que 240 millions d'armes circulent sur 200 millions d'habitants, n'a pas empêché la tuerie de Las Vegas avec plus de 80 morts. Or les spectateurs, tirés comme des lapins, étaient aussi armés! Encore fallait-il repérer le tueur embusqué au 36e étage. La dernière guerre en Suisse remonte à 1848 avec moins d'une centaine de morts. L'armée est intervenue en 1932 à Genève en tuant quelques chômeurs manifestants. Que les nostalgiques, qui ignorent l'horreur du champ de bataille, aillent exercer leur hobby en Syrie ou en Irak. Dans un camp ou l'autre, selon les affinités. Moins il y aura d'armes à feu, faites pour déchiqeter et tuer, moins il y aura d'assassinats et de drames de toutes sortes. Les statistiques sont hélas formelles, malgré les gesticulations de «Pro Tell».

Xavier Koeb, Maraçon

La rubrique «Opinion» est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Forel (Lavaux)

Double assemblée des patoisants de l'AVAP et de l'Amicale, le 4 novembre dernier

Patois des villes... Patois des champs...

Les feux de la Fête internationale des Patois à Yverdon brillent encore et c'est la raison pour laquelle l'Association vaudoise des amis du patois (AVAP) et l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel ont pensé battre le fer encore chaud de cette rencontre quadriennale par la tenue simultanée de deux assemblées ordinaires à Forel, celle de l'AVAP le matin et celle de l'Amicale l'après-midi, samedi 4 novembre dernier.

Présidée par Bernard Martin, l'AVAP s'est réjouie de rappeler les temps forts qui ont marqué la manifestation yverdonnoise :

- Les colloques organisés au Centre de dialectologie de Neuchâtel;
- Les ateliers de pratique du langage et du chant en patois au château d'Yverdon;
- La piste novatrice de groove rural avec le concert de Lo Tian 4tet à l'Amalgame;
- Le marché animé par «Jorat souviens-toi» sur la place Pestalozzi;
- Le cortège costumé;
- L'attribution du titre de mainteneur, notamment à : Didier Conod, Daniel Corbaz, Eliane Ducret, Maude Ehinger, Lucette Favre, Christian Lambelet, Rémy Lambelet, Marlyse Lavanchy, Manuel Riond, Monique Schafroth pour ce qui concerne la délégation vaudoise;

Le palmarès du concours littéraire avec:

Prix international de prose
Marie-Louise Goumaz

1^{er} Prix de traduction
Monique Schafroth

1^{er} Prix de prose
Pierre-Alain Poletti

2^e Prix de poésie
Christian Lambelet

2^e Prix de prose
Marlyse Lavanchy

2^e Prix de traduction
Daniel Corbaz

3^e Prix de didactique
Monique Schafroth

Toujours à la recherche d'un bâtiment culturel susceptible d'accueillir ses archives et ses publications littéraires, l'AVAP a confié à une commission composée de Jacques Herman, Henri Niggeler, Anne-Marie Rochat et Marlène Rod, la mission de faire progresser ce lancinant problème.

De son côté, l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel, par ses activités chorales et théâtrales, poursuivra la pratique de ce langage patrimonial des Vaudois tant citadin que campagnard. Rappelons que, parallèlement à ces activités, des cours de patois se donnent tant à la ville de Lausanne, au Café Vaudois, qu'à la campagne, Chexbres, Mollie-Margot, La Chaux/Cossonay, Champagne.

Au nom de l'Amicale, son président, Pierre-André Devaud, a chaleureusement remercié la commune de Forel pour avoir compris le bien-fondé de l'activité des patoisants en acceptant de mettre à leur disposition des locaux pour leurs répétitions et leurs tenâblye (assemblées).

ML

Chexbres

Rencontre des aînés de l'Automne fleuri du 26 octobre

De la nuit des temps à demain 2019

Première rencontre de la saison. Nouveaux visages, nouveaux responsables de la bonne marche de l'organisation de ces après-midi si attendus. Pierre et Anita Pichonnat, avec l'aide très précieuse des dames de l'intendance, ont parfaitement préparé et mené à bien ce moment...

Introduit par Madame Pichonnat, le conférencier du jour nous en dira lui-même d'avantage tout à l'heure.

En préambule, le pasteur Eric Bornand présente l'organisation pastorale de notre paroisse de St-Saphorin. Cela paraît un peu compliqué,

mais la situation est la même dans tout le canton... (un pasteur, une cure, un village, une seule paroisse, ce schéma n'existe plus!)

Philippe Commend, «ambassadeur» de la Confrérie des Vignerons a, par ses fonctions importantes dans ce milieu, toutes les connaissances et la culture nécessaire pour parler des modestes débuts qui, en 1647, préfiguraient de façon simple ce qui, avec les siècles, est devenu l'important événement des Fêtes des Vignerons (FEVI).

A l'aide d'un excellent montage audio-visuel, nous admirons l'immense élan populaire qui a permis les

nombreuses célébrations toujours plus importantes et plus grandioses, impliquant des milliers de personnes et des dizaines de milliers de spectateurs.

- Une présentation plus détaillée de 1955 a permis à quelques personnes de raviver des souvenirs de participants...

- Le rappel peu connu de l'épisode du Messenger boiteux, Samuel Burnand, unijambiste, présentant la fête devant l'Assemblée fédérale à Berne puis, rentrant à pied à Vevey, mais fêté et accueilli dans chaque localité traversée!

Philippe Commend nous rappelle que la FEVI a été reçue au «Patrimoine immatériel» de l'Unesco, ce qui est une reconnaissance de très grande importance, tout comme la devise de la Confrérie des Vignerons, *Ora et Labora* (prie et travaille).

Puis la chaleureuse collation permet à chacun d'échanger souvenirs et anecdotes et surtout de se réjouir d'assister à la prochaine.

Rendez-vous en 2019, à la Fête des Vignerons, c'est demain!

WiCo

Clin d'œil

Il ne s'agit pas de la maladie d'Alzheimer...

Nous vivons avec le smartphone accroché aux mains, mais il arrive que le petit bijou n'ait plus de mémoire. Il ne s'agit pas de la maladie d'Alzheimer, plutôt d'espace de stockage. J'explique, si votre smartphone a 32 ou 64 Go de mémoire interne, le problème ne se pose même pas, or en dessous de 8 Go l'utilisateur va se sentir à l'étroit. Rien qu'avec quelques photos et applications, un peu de musique et votre appareil n'est plus apte à faire des mises à jour faute de place. La solution qui ne coûte pas cher est l'acquisition d'une carte SD qui va

accroître la capacité d'archivage et convient parfaitement pour le stockage multimédia.

L'autre jour, une personne n'ayant plus la fameuse mémoire, a cru bien faire de pallier ce problème en utilisant la photocopieuse de l'entreprise afin de copier ses horaires. Prise sur le fait par son chef, celui-ci lui passa un sacré savon. «Vous vous rendez compte si tout le monde s'y mettait, le gaspillage de papier, la déforestation à travers la planète...»

A se demander si les derniers jours ont déjà sonnés pour la photocopieuse!

Marie

Ecoteaux

Rencontre des aînés de la Palme d'Or du 8 novembre

Après-midi de contes

Le mercredi 8 novembre, à la grande salle d'Ecoteaux, les aînés du groupe Palme d'Or avaient rendez-vous avec les conteuses Josiane Gilliéron et Sylvie Fleury, accompagnées, par Mary Zermatten à la flûte traversière. Une heure durant, devant un auditoire attentif, les conteuses ont fait vivre des personnages amusants, touchants, hauts en couleurs et sympathiques. Des rencontres étonnantes et inattendues, comme le loup et le joueur de clarinette des Bayards,

le notaire et les brigands du Jorat, le pêcheur et la sirène, Ali l'étranger, et bien d'autres encore qui ont fait retrouver à certains leur âme d'enfant. La flûtiste a joué, entre chaque histoire, des airs bien connus, repris spontanément par l'assistance.

Un bel après-midi, comme on les aime, vécu dans une ambiance chaleureuse. La prochaine rencontre des aînés de Palme d'Or aura lieu le mercredi 6 décembre, à 11h30 à Maraçon, pour parta-

ger le repas traditionnel de fin d'année.

ADZ

Renseignements et inscription jusqu'au 29 novembre, au 021 907 96 23 ou 077 403 84 09.



Puidoux

Samedi 11 novembre au Campus de Sursee

Nageur sauveteur de l'année

Les personnes qui s'engagent avec beaucoup d'énergie et d'entrain pour plus de sécurité dans l'eau sont d'une valeur inestimable. Tous les ans, la SSS élit le «Nageur sauveteur de l'année» en guise de reconnaissance et de remerciement pour leur précieuse contribution.



Pour la première fois un romand s'est distingué. Raphaël Durgniat, vice-président SSS de la région romande et président de la section de sauvetage de la SSS Riviera a été élu par le

comité central nageur sauveteur suisse de l'année 2017 au congrès annuel de la Société suisse de sauvetage à Sursee. Nos félicitations!

Comm

C'est à lire

Le Piti Prinhyo

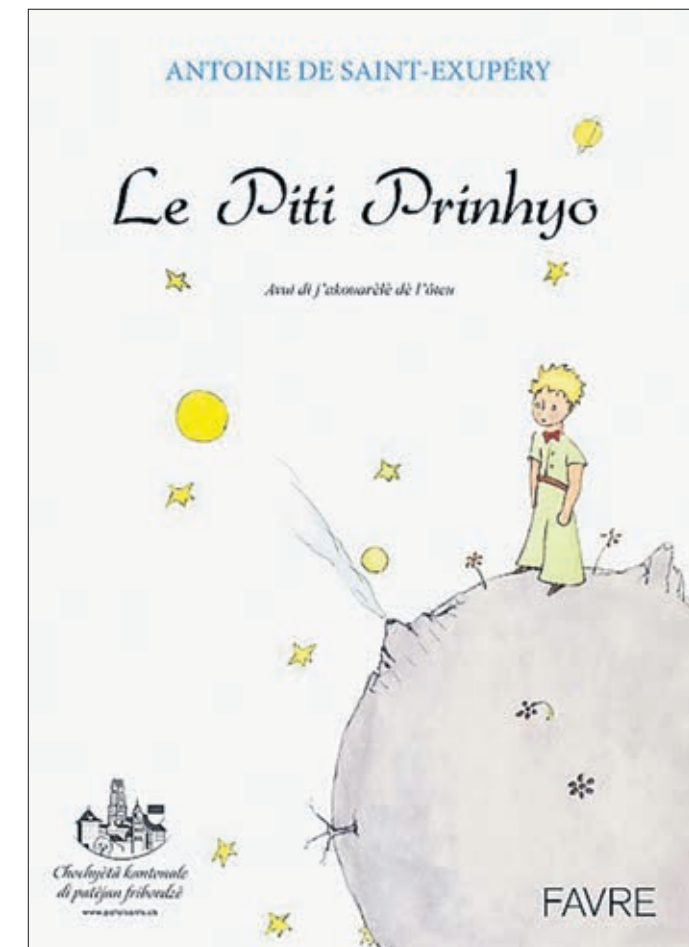
Antoine de Saint-Exupéry - Editions Favre

J'ai toujours du plaisir à écouter le patois fribourgeois, parce que c'est la langue que pratiquait ma grand-mère, puis mes parents entre eux pour que nous ne comprenions pas toutes leurs conversations.

J'ai longtemps pensé à tort qu'il n'y avait qu'un patois fribourgeois, celui de ma grand-mère. Et bien non, il en existe quatre de répertoriés, le Gruyérin, le Patois de la Haute-Glâne, le Broyard et le Kouëtse.

Parce qu'il faut bien le dire, le commun des mortels ne connaît en patois que les paroles du ranz des vaches. Ce serait faire offense à cette langue si riche que de la réduire à un simple chant, aussi beau et émouvant qu'il soit. Certaines personnalités ont œuvré pour le maintien de ce dialecte, en particulier notre cher abbé Bovet, mais aussi Léon L'Homme, Francis Brodard et Joseph Toffel en des temps plus récents.

Car il n'a pas toujours été aisé de parler en patois puisque ce langage fut interdit en 1886 dans les écoles. Les instituteurs étaient même chargés de veiller à ce qu'il en soit de même dans les conversations des enfants. Ce n'est qu'en 1961 que cette interdiction fut abrogée grâce à l'intervention du député Joseph Brodard.



Mais il y a toujours eu depuis cette date des sociétés

de patoisants aussi bien dans le canton de Vaud que dans le canton de Fribourg. Elles ont toujours eu pour but de maintenir la connaissance et

l'usage du patois.

C'est à Joseph Comba que nous devons cette traduction du petit prince, merveilleux ouvrage de Saint-Exupéry. Président de la société des patoisants de la Gruyère, il a aussi traduit *L'affaire Tournesol*, la célèbre BD de Tintin, ainsi qu'un dictionnaire patois-français. Ce «Petit Prince» déjà traduit dans une centaine de langues, va avoir encore une autre résonance dans les vallons de notre canton de Fribourg. A noter qu'il lui a fallu quatre mois de travail pour sa traduction, avec l'appui de la Société cantonale des patoisants fribourgeois.

Alors amis fribourgeois, ou d'ailleurs, si voulez replonger dans ce dialecte si doux à l'oreille et au cœur, n'hésitez pas à courir l'acheter. Parce que non seulement vous retournerez en enfance, mais vous soutiendrez une société qui s'acharne jour après jour à maintenir les traditions et le patois plus précieusement.

Et j'ajouterais qu'à l'approche de Noël, c'est un très joli et surprenant cadeau pour tous ceux qui ont pratiqué cette langue

Milka



Publicité

4317 022-249213

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Exposition

18 novembre au 10 décembre à la Villa Mégroz, à Lutry

La relation au public et les chemins de la création

Le développement de la technologie a grandement facilité les échanges «épistolaires». Grâce aux réseaux numériques, je reçois des messages en provenance du monde entier. Mes oeuvres circulent sur le net et suscitent des réactions intéressantes.

On dit qu'une image vaut 100'000 mots. C'est peut-être vrai. Je suis parfois surpris et flatté de ce que suggèrent mes peintures et dessins à ceux qui les découvrent.

Cela me motive jour après jour à continuer à peindre.

J'ai depuis longtemps faite mienne la citation de Kipling qui dit: «Lorsque tu accuei-

leras la victoire et la défaite, ces deux imposteurs, avec la même indifférence, tu seras un homme mon fils».

Il m'est donc agréable de constater que l'oeuvre est plus connue que l'artiste. J'aime lorsque, à peine après être entré dans l'exposition, un visiteur me dit: «aaaah! c'est vous qui faites ça».

Je reconnais le style car j'ai déjà vu vos peintures ici où là, mais j'avoue n'avoir pas retenu votre nom».

C'est pour moi un vrai compliment et cela me convient parfaitement car j'ai toujours pensé que lorsque l'artiste est plus connu que son oeuvre, l'oeuvre n'est pas si intéressante.



Mon parcours artistique peut parfaitement se comparer à un chemin. Au sens propre, comme au figuré. Lorsque j'avais 14 ans, à l'école, un professeur nous avait demandé de faire un dessin qui symbolisait «la vie». Déjà à l'époque, j'avais dessiné un chemin.

Mon univers pictural est inspiré par la quête de ce qui se trouve après le prochain virage. A ceux qui me disent que c'est une fuite en avant, je réponds que c'est surtout le plaisir de découvrir et l'envie continue de nouveaux horizons.

Tout cela me ramène aux paysages.

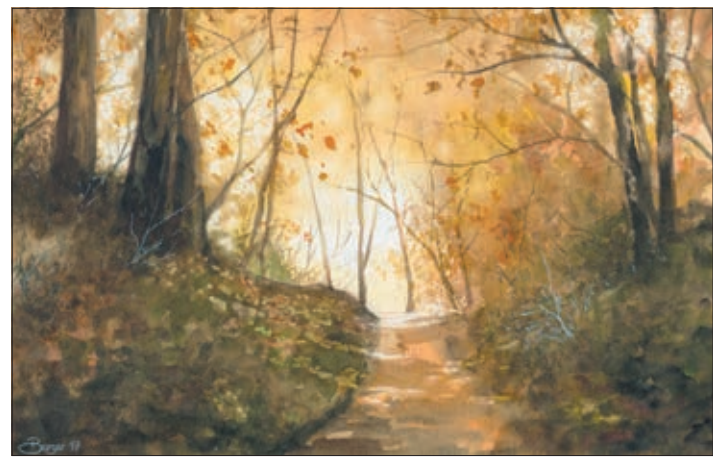
Dans chacun de ceux que je peins, j'essaye d'insuffler la surprise et le mystère de la découverte, comme si on regardait ce lieu pour la première fois.

Mon oeuvre se veut sincère et pleine d'espoir. Si les gens le perçoivent comme tel, je suis un artiste comblé.

Jean-Luc Berger

Exposition de peintures de Jean-Luc Berger

à la Villa Mégroz à Lutry du 18 nov. au 10 déc.
Ouvert tous les jours de 14h à 18h30
Vernissage 18 novembre dès 16h.
Villa Mégroz, Grand Pont 20, 1095 Lutry



Grand Ecran

Octobre 1917, «Ils ont pris le Palais d'Hiver!»

«Der wahre Oktober», film d'animation de Katrin Rothe

Lorsque les bolcheviks s'emparent de force de la Russie au cours de la révolution d'octobre 1917, le poète Vladimir Maïakovsky, la chroniqueuse Sinaïda Hippus, l'écrivain Maxim Gorki, le peintre Alexander Benois, l'avant-gardiste Kasimir Malevich s'inquiétaient pour l'avenir de l'art et de la créativité dans la dictature du prolétariat.

Une démarche d'équilibriste

Dans ce contexte et une réalisation qui ne manque pas d'originalité, la cinéaste Katrin Rothe - 8 films et 6 prix attribués depuis 1998 - a créé «Der wahre Oktober», long métrage d'animation. L'artiste passe judicieusement de documents d'archives à son atelier d'artiste où elle découpe et encolle sur les murs dates et



autres informations, en trois langues, pour reprendre le fil de l'histoire avec ses propres images d'animation. Une démarche d'équilibriste!

La foule dans la rue, les soldats au tir sur les toits, les gens apeurés derrière leurs fenêtres, la prise du Palais d'Hiver, la tension alors que les bolcheviks sont toujours

au pouvoir et que le gouvernement peine à se former.

Mettant en scène des artistes influents, Katrin Rothe à sa manière nous propose une leçon d'histoire au moment du centenaire des événements.

Colette Ramsauer

«Der wahre Oktober, Le vrai Octobre, The true October» D/CH, 2017, 93' VO.ST. Au Zinéma Lausanne, dès le 15 novembre

Un vaudois dans la tempête



En 1917, Julien Narbel instituteur vaudois, se trouvait à Saint-Petersbourg. Il avait été le précepteur du fils du Prince Wladimir Orloff puis, au moment des événements de la révolution, administrateur des biens du Prince qui avait fui en Crimée. Pendant deux ans, avant d'être contraint de revenir en Suisse, il fut témoin direct des événements qui bouleversaient la Russie.

Une correspondance de nombreuses lettres à son épouse, à l'abri en Suisse avec ses enfants, relate les événements tragiques auxquels il assiste. Il raconte les scènes de rue, la peur qui s'installe.

Complétées par des rappels historiques, les lettres de Julien Narbel et d'Eugénie, née Delessert - elle était partie à Saint-Petersbourg pour occuper un emploi de gouvernante

comme beaucoup de jeunes filles francophones de son époque - font l'objet d'un livre écrit par Claire Torracinta-Pache, elle-même petite-fille de Julien Narbel, et Claude Torracinta son mari.

«Ils ont pris le Palais d'Hiver!» Editions Slatkine, 2013, 160 pages

CR

FOOTBALL



AS Haute-Broye

Oron-la-Ville

Résultats des matches

Juniors B1	Villeneuve Sports - ASHB	3-5
Juniors C1	ASHB - Lausanne Nord Academy	1-2
Juniors D9I	Mormont-Venoge I - ASHB	7-3

FC Vignoble

Cully, stade des Ruines

Résultats des matches

Juniors C1	Foot Lavaux - FC Azzurri 90 LS	10-1
Juniors A	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	3-4

Prochainement

La revue du FC Vignoble aura lieu les 17, 18, 24 et 25 novembre et le 1^{er} décembre 2017 à 20h30 à la salle Davel à Cully.



Judo

Judo Club Lavaux

Une en or et une en bronze !

Deux jeunes judokas du Judo club Lavaux ont participé le 5 novembre à Bussigny au tournoi cantonal d'automne réservé aux jeunes âgées de 8 à 10 ans. L'objectif de cette compétition est de promouvoir un judo basé sur la progression technique, dans un cadre sécuritaire et motivant. Nos deux judokas ont combattu brillamment et remporté, dans la catégo-

rie - de 40 kg, une médaille d'or pour Julien Khun et une médaille de bronze pour Loïs Perrin. Félicitations à eux deux pour ces beaux résultats.

Les entraîneurs Gérard et Olivier



Toucan 5 - Le disparu de Lutry

Un roman de Christian Dick



Photos : © Christian Dick

XIX, vendredi 18 juillet 2014 suite

D'autres yeux bleus, au regard soudain voilé, revoyaient cet autre jour de la Fête, ce jour qu'elle avait brièvement évoqué tout à l'heure. C'était une représentation diurne. L'orchestre avait cessé de jouer, les figurants s'étaient figés. Les mouettes qui volaient sur le lac s'étaient posées et les moineaux tus. Comme s'ils savaient. Et il y eut cette éclipse. Le ciel était couvert sur presque toute l'Europe. Mais l'éclipse était visible de Vevey, comme un signe ! Elle avait passé cette journée avec son frère. Elle ne se remettait toujours pas de cette absence. Il lui avait pris la main ce jour-là.

- Il va être l'heure. J'en suis navré.

- Une minute encore, si vous permettez.

Le banquier hésita, puis lâcha :
- Une personne pourrait éventuellement vous aider. C'est un psychiatre. Le professeur Morel.

Tout semblait avoir été dit, du moins provisoirement. Les trois hôtes remercièrent et prirent congé.

- Et maintenant? demanda Parisod.

- Nous allons voir un ancien de la police genevoise. Il était à l'époque sur l'affaire. Schneider m'a arrangé le coup. J'ai pu le joindre. En même temps, je lui ai demandé ce qu'il en était des pêcheurs. Les collègues genevois les ont entendus et ont pris leur déposition. Je vous rappelle qu'on a rendez-vous pour l'apéro dans un troquet de la vieille ville. Ça nous laisse un peu de temps.

- Allons visiter la cathédrale, suggéra Amanda.



Cathédrale de Genève

A l'intérieur du vaste édifice placé sous le patronat de saint Pierre, aux grandes orgues, majestueuses, imposantes, on jouait une fugue. Les sons s'envolaient sous les chapiteaux romans et gothiques et semblaient s'y perdre avant de retomber. Ils s'assirent. Parisod contemplait le chœur, la croisée. Amanda avait posé sa tête sur l'épaule de Cordey.

Le temps passa. Vers 11h00 ils se trouvèrent place Bourg-de-Four, dans un vieux bistrot à la porte chancelante. Ils commandèrent un pot de blanc local quand un homme d'une soixantaine d'années se présenta à leur table.



Vieux café Bourg-de-Four

- Perler, inspecteur à la retraite, fit ce dernier.

- Cordey, de même, et voici ma compagne Amanda et un ami, Paul Parisod, vigneron. Un verre?

- Pas de refus. Merci.

La serveuse amena un quatrième verre, le rempli, égalisa les autres. Tous trinquèrent.

- Alors?

- Schneider, le policier qui vous a appelé, ne vous a pas renseigné? demanda Cordey.

Le retraité genevois haussa les épaules. Oui? Non? Voulait-il se faire une idée par lui-même? Ecouter un autre son de cloche? Schneider avait-il été volontairement muet?

- C'est peut-être mieux ainsi, se dit le retraité vaudois.

En quelques mots, Cordey le mit au courant de sa démarche. Il ignora délibérément le terme d'enquête et résuma l'entretien de tout à l'heure chez Pictet où le nom du professeur Morel avait été évoqué.

- Le professeur Morel est une

sommité, fit Perler. Notez que dans le milieu où vous évoluez on n'a pas trop l'habitude de lésiner. Je peux de votre part rencontrer le psychiatre. Ou essayer de vous introduire. Ce serait un entretien purement formel.

- On pourrait s'y rendre ensemble. Pouvons-nous à présent évoquer la personne de Mme Morrens?

- Autant que je me rappelle, elle a très mal vécu l'intrusion policière. Mais comme elle avait un alibi en béton, soirée paroissiale, qu'elle ne naviguait pas, on l'a très vite écartée du cercle des personnes à interroger. On, c'est-à-dire vous, à Lutry et Lausanne. A posteriori, je pense que c'était une erreur. Nous avons probablement négligé des pistes... la preuve. Mais sur le terrain tout a été entrepris.

- Je sais. Le boulot, à ce qu'on m'a dit, a été parfaitement exécuté.

- Elle fréquentait un psy, à Genève. Ça m'a un peu étonné sur le moment. J'imagine qu'il n'en manquait pas chez vous à Lausanne.

- Oui, en effet, admit Cordey, étonné.

- Ce psy, c'était Morel. Eh, oui! s'exclama Perler. Précisément le même toubib que Lanz. On l'avait donc écartée, on n'est pas revenu à la charge et on a manqué ce lien. Après, c'était un peu tard.

- Pour quelles raisons Mme Morrens consultait-elle un psychiatre, et précisément à Genève? demanda Amanda.

- Et depuis quand? surenchérit Cordey.

- Depuis son accident. Un bête accident de la circulation, il y a une quinzaine d'années. Ça n'a pas fait l'objet de notre enquête. Ça pourrait vous intéresser?

Cordey se rappela les photos au domicile de la veuve, la MG, le silence... Se pouvait-il qu'il y ait eu un quelconque rapport entre les deux accidents?

Il avait lu un rapport. Une descente dans les hauts de Grandvaux, finie dans le mur d'une ancienne école.

- Tout m'intéresse en l'état actuel des choses. Après onze ans l'éclairage n'est plus le même. Peut-être s'est-il passé quelque chose d'apparemment anodin, mais suffisamment important pour pouvoir devenir la conséquence d'une disparition?...

- C'est possible, dit Perler. Tout est encore possible. Je vais faire un

téléphone.

Il revint peu après, nota une adresse et un numéro.

- Le professeur exerce toujours, ajouta-t-il. A vous de voir. Autre chose?

Cordey haussa les épaules.

- Il y a plein d'autres choses. On verra. En attendant, je me demande si on ne ferait pas bien d'entendre les pêcheurs qui ont découvert l'épave.

- On a eu leur déposition, dit Perler. Peu à en dire. Ils rentraient de la pêche à la traine et ont remarqué l'épave. Ils nous ont appelé d'un natel. J'ai ici leurs noms.

- Merci. C'était un point manquant sur ma liste des objectifs. Je peux vous rappeler, si jamais?

- Quand vous voudrez, fit le Genevois en se levant et mettant sa main à la poche.

- C'est pour moi! dit Cordey en se levant à son tour.

- Et si nous mangions à la Nautique? suggéra Amanda quand ils furent seuls.

On leur attribua une table sur la terrasse. En face, la vingtaine de Toucan amarrés au ponton flottant faisait toujours la fierté de la Société nautique. Le «commode» contrôla la carte de membre Swiss-Sailing à Parisod fichée dans un récipient en plastique au milieu de la table. Le vigneron à voix haute regretta le bloc de granit d'autrefois. Le chef approuva. Les pavés avaient curieusement disparu les uns après les autres.

- Autres temps...

Après le repas, on leur ouvrit le salon bleu séparé du bar par

Salon bleu Nautique



une lourde porte. Ils s'installèrent autour de la grande table. Les bulletins étaient disposés en piles, classés par années. C'était une pièce sobre meublée d'étagères et de vitrines. Quelques représentations de voiliers célèbres ornaient les murs.

- Que cherchons-nous au juste? demanda Amanda.

- En 1999 Lanz a subi un traumatisme durant la Semaine de la Voile. Deux de ces cinq régates ont été annulées? Lesquelles? En restait-il à concourir? Lanz a-t-il été remplacé? Si oui, par Bordier? Ensuite, le Toucan a gagné le Bol d'Or de 1971 à 1978. On sait que Morrens a reçu le sien en 72. Figure-t-il dans tous les résultats? Y a-t-il eu un événement particulier l'impliquant dans un accident, un abandon, un résultat inapproprié, n'importe quoi? 2002, c'est l'année de la dernière participation de Lunaire à la Semaine de la Voile. C'est aussi la dernière régata de Marie-Jasmine et Jacques. S'est-il passé quelque chose? Ont-ils pu se revoir avant la disparition?

Les livrets passaient de mains en mains, année après année, chacun le repassant à son voisin pour vérification. La météo n'était pas mentionnée. Lunaire ne figurait pas dans la plupart des classements du Bol d'Or. Et naturellement pas en 2003... La météo de la Semaine de la Voile fournie sur l'ordinateur portable d'Amanda donnait des vents entre 7 et 11 km/h du 8 au 12 juillet 2002 à 19h00, sauf le 10 juillet où ne figurait aucune indication précise. Mais toutes les régates avaient été validées.

A SUIVRE...

Publicité

ACTION du mardi 14 novembre au dimanche 19 novembre

Jus de fruits Granini

- Cocktail de fruits
- Orange
- PET, 6 x 33 cl

40%
6.50 au lieu de 10.95

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

DENNER SATELLITE

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

LE COURRIER LAVAUX | ORON | JORAT

recherche correspondants

Devenez le porte-parole de votre région

Contactez la rédaction
021 908 08 05 ou redaction@lecourrier-lavaux-oron.ch

DENNER SATELLITE

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

ACTION du mardi 14 novembre au dimanche 19 novembre

Schweppes

- Bitter Lemon
- Ginger Ale
- Indian Tonic
- PET, 6 x 1 l

ACTION
10.50 au lieu de 17.70

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

DENNER SATELLITE

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10